

## PROCESVERBAL DUCONSEILMUNICIPAL du 07/07/2016

L'an deux mille seize, le jeudi sept juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de MAURESSAC se réunissent sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux:

- M. PASQUET Wilfrid
- M. COUZIER Jean-Jacques
- M. LOUPIAS Franck
- Mme ORIOLA Stéphanie
- M. SACILOTTO Joël
- M. PHARAMOND Jean-Luc

**Excusés :** M. Jean-Michel BUISINE, M. ROYO Damien

**Secrétaire de séance :** Stéphanie ORIOLA

La séance commence par l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du deux juin deux mille seize.

### ■ **Délibération : Modification des statuts de la CCVA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur la mise en conformité des statuts de la Communauté de communes avec les dispositions de la loi NOTRe et du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux Communautés de Communes en vue de la fusion.

La Commune devra transférer les compétences obligatoires qui sont : « promotion du tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, zones activité industrielle, commerciale, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire en totalité. »

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité des membres présents la modification des statuts de la CCVA.

### ■ **Délibération : Projet accord local pour la répartition des sièges après la fusion de la CCVA et de la CCLAG**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le projet d'accord local qui prendra effet après la fusion (CCVA et CCLAG)

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité des membres présents la proposition d'accord local.

### ■ **Délibération : Choix du nom de la future Intercommunalité :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de proposer un nom pour la future Communauté de Communes qui verra la CCLAG rejoindre la CCVA.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de la nommer comme suit : Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège et de la Lèze (CCVAL)

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité des membres présents Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège et de la Lèze (CCVAL)

■ **Délibération : Travaux de réfection et de mise aux normes SDEHG**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de mettre en conformité les coffrets d'éclairage public situés « Place des concerts »

Le SDEHG participe en partie à la prise en charge des travaux.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité des membres présents en faveur de la réalisation des travaux.

■ **Informations sur les travaux de la Salle des Fêtes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la première tranche de travaux se terminera fin juillet avec réfection de la toiture Salle des Fêtes. Le délai d'exécution des travaux est conforme au planning prévisionnel prévu.

Le dossier de travaux accessibilité de la deuxième tranche doit être présenté lors de la commission le 19 juillet 2016 se déroulant à la Cité Administrative de Toulouse. Monsieur le Maire se rendra sur place afin de défendre le dossier.

■ **Information sur la réunion publique concernant la mise en fonctionnement du site internet de la Commune**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que tous les habitants ont été destinataires d'une invitation afin de participer à une réunion publique se déroulant le 12 juillet 2016 à 20h30 à la Salle des Fêtes, concernant la mise en fonctionnement du site internet de la Commune.

Monsieur Le Maire tient à remercier particulièrement Mme Stéphanie ORIOLA et M. Franck LOUPIAS pour l'investissement et le temps passé à la création du site.

■ **Questions diverses :NÉANT**

**La séance est levée à 19h10**

Wilfrid PASQUET	Jean-Jacques COUZIER	Franck LOUPIAS	Jean-Michel BUISINE
			<b>EXCUSE</b>
Damien ROYO	Joël SACILOTTO	Jean-Luc PHARAMOND	Stéphanie ORIOLA
<b>EXCUSE</b>			